

## CHAPITRE 1

---

# « LE PLUS PAUVRE GENTILHOMME DE FRANCE »

*Son nom est Sébastien Le Prêtre, Chevalier, Seigneur de Vauban, qui est une maison de noblesse du Nivernais, dans laquelle est située la petite seigneurie de Vauban, appartenant à cette famille depuis 200 ans et plus.*

Abrégé des services du Maréchal de Vauban

Issu de la petite noblesse des confins bourguignons et nivernais, Vauban passe son enfance et sa prime jeunesse dans cette région, tantôt à la campagne, tantôt dans de petites villes. Sans tomber dans un déterminisme excessif, on peut tout de même affirmer que ce rude pays du Morvan exerce une influence sur l'enfant et l'adolescent qui y reçoit les enseignements empiriques de Dame Nature dont l'ingénieur et écrivain se souviendra dans son âge mûr. Il bénéficie également d'une éducation classique relativement solide. Ses origines, sociales comme géographiques, forgent ainsi incontestablement sa personnalité et sa conception de la société.

## DES ORIGINES FAMILIALES RELATIVEMENT MODESTES

Sébastien, fils d’Urbain Le Prestre et d’Edmée – ou Aimée – Carmignolle, est baptisé dans l’église de Saint-Léger-de-Foucheret, en Morvan, le 15 mai 1633. L’enfant est né à une date inconnue, probablement quelques jours auparavant, au début du mois de mai. Dans son *Éloge du Maréchal de Vauban*, le philosophe Fontenelle (1657-1757) indique le 1<sup>er</sup> mai comme date de naissance de son collègue de l’Académie des sciences, date que l’on retrouve dans une version de *L’abrégé des services du maréchal de Vauban* conservée à la Bibliothèque nationale de France mais qu’aucun autre document ne corrobore. Qu’importe son jour exact de naissance, d’ailleurs : dans cette société fortement imprégnée par la réforme catholique, le baptême constitue le véritable acte de naissance, celui qui est consigné par écrit – dans le cas présent par l’abbé Orillard – sur le registre paroissial, conformément aux instructions du concile de Trente. La cérémonie a lieu, dans la grande majorité des cas, moins de deux semaines après la naissance, la forte mortalité infantile de l’époque, qui emporte environ un quart des enfants avant l’âge d’un an, ne permettant pas de trop différer le sacrement, même si un nourrisson en danger de mort peut être ondoyé.

Le prénom du nouveau-né est alors relativement usuel mais pas attesté, semble-t-il, dans la famille. La réforme catholique a accentué une tendance à l’uniformisation des prénoms, déjà perceptible à la fin de la période médiévale. Ainsi, de nombreux paysans mais aussi bourgeois et nobles se prénomment Jean, Étienne, François, Jacques, Paul ou Louis. Quelques noms de baptême du cru témoignent toutefois de dévotions locales ou provinciales, comme Léger, Edme ou Bénigne. S’il existe une chapelle dédiée à Saint Sébastien dans l’église paroissiale Saint-Hilaire de Bazoches, village où se trouve la terre de Vauban, elle doit son nom au grand homme qui la fait rénover en 1688 et la dédie alors à son saint patron. En fait, le nouveau-né doit son prénom, selon toute vraisemblance, à son parrain, le prêtre Sébastien Clairin.

Quant au lieu de naissance du futur grand homme, il reste discuté. Non loin du bourg de Saint-Léger, au lieu-dit Les Bortais, une plaque commémorative, apposée en 1933 en se fiant à une tradition uniquement orale, désignerait sa maison natale, remplacée par une grange au

XIX<sup>e</sup> siècle. D'autres sources, toutefois, évoquent le hameau de Ruères, distant de trois kilomètres, où résidaient ses parents juste après leur mariage, trois ans plus tôt. S'agit-il du manoir du lieu, propriété de la noble famille des Briquemault, ou d'une habitation voisine ?

Sur le registre paroissial, le père de l'enfant est dit « écuyer », ce qui indique son appartenance à la noblesse mais à un rang fort modeste. Les parrain et marraine confirment cette position sociale intermédiaire, au-dessus de la paysannerie aisée mais inférieure aux grandes familles nobles des environs. En effet, le parrain, Sébastien Clairin, est le curé d'une paroisse voisine et la marraine, Judith d'Ham, la veuve d'un hobereau local. Faute de documents probants, les origines de la famille Le Prestre sont très incertaines. Certes, des actes anciens remontant à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, fournis après 1750 par la marquise de Vauban, attesteraient d'une lointaine origine auvergnate, les Le Prestre ayant pu suivre une grande famille noble aux confins du Nivernais et de la Bourgogne ou alors simplement s'installer dans la région pour y faire le commerce du bois. Toutefois, d'Hozier, le grand spécialiste de la généalogie nobiliaire des règnes de Louis XV et Louis XVI, restait dubitatif et n'était pas loin de considérer ces pièces comme apocryphes ou, pour le moins, falsifiées, pratique courante à une époque où certains emplois requièrent une noblesse relativement ancienne. Les premières certitudes concernent en fait le bisaïeul de Vauban, Émery Le Prestre, né au début du XVI<sup>e</sup> siècle et mort probablement en 1570. Soixante-douze ans plus tard, lors d'une enquête, plusieurs vieillards chenus attestent que cet écuyer vivait noblement. Il possédait, affirment-ils, les lieux de Vauban et de Champignolle, en la paroisse de Bazoches. La terre de Vauban est donc dès cette époque attachée au nom de la famille. Un Nicolas Le Prestre, frère – ou fils ? – d'Émery aurait exercé une activité de marchand, métier qui, en le faisant déroger, l'aurait privé d'une éventuelle noblesse. Enfin, un document de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle évoque également un Hugues Le Prestre, écuyer, dont on ignore le lien de parenté avec les précédents. L'incertitude plane donc sur l'ancienneté nobiliaire des Le Prestre.

Jacques l'Aîné, fils d'Émery, suit probablement une carrière militaire dans la clientèle de l'amiral de Coligny, ce qui marquerait son passage au protestantisme. Il se marie même en 1571 avec la fille

de son capitaine à La Rochelle, haut lieu du protestantisme français. Cette conversion n'aurait rien de surprenant, beaucoup de familles de la région abandonnant alors l'Église romaine pour la Réforme. Ainsi, Théodore de Bèze, prieur de Vézelay, devint un ardent calviniste qui partit pour Genève dès 1547. Dans le même temps, l'abbaye de Vézelay, un des hauts lieux de la chrétienté au Moyen Âge, est délaissée par les Bénédictins, remplacés par des chanoines, alors que les protestants s'imposent dans la localité. Lorsqu'éclatent les guerres de religion, la Bourgogne devient un enjeu, subissant les exactions des deux camps. Ainsi, en 1569, les protestants, qui tiennent solidement Vézelay, incendient le village de Bazoches et la maison noble de Vauban, ce qui expliquerait que la plupart des papiers de la famille Le Prestre auraient alors disparu. Les vicissitudes de la guerre et des alliances firent que de nombreux seigneurs bourguignons revinrent dans le giron de l'Église apostolique et romaine dès avant la Saint-Barthélemy. Certaines villes, devenues des places fortes de la Ligue, résistèrent même longtemps à Henri IV. Quoi qu'il en soit de son éventuelle appartenance, dans sa jeunesse, à la religion réformée, on retrouve Jacques l'Aîné bon catholique sur ses terres en 1588 lorsqu'il se remarie devant un prêtre.

Âgé d'environ cinquante ans, il convole avec une mineure – la majorité étant alors à vingt-cinq ans –, Françoise de La Perrière. La jeune femme est la fille illégitime, mais reconnue, de Louis de La Perrière, seigneur de Bazoches. La famille est prestigieuse et alliée à d'autres qui le sont encore davantage en Nivernais. Sans conteste, voici l'ascendance la plus remarquable du maréchal de Vauban. Jacques Le Prestre participe encore à un événement militaire puisqu'en 1595 le ban et arrière-ban du Nivernais est convoqué aux confins de la Picardie. Il n'y a d'ailleurs pas de combat. Ces types d'interventions de la noblesse hors de sa province d'origine perdurent tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle : en 1689 encore, les gentilshommes du Nivernais séjournent sur la côte de l'actuelle Vendée – où ils commettent des déprédations – puis, sept ans plus tard, en Bretagne, à chaque fois pour y défendre le littoral. Passé cette alerte qui lui remémore ses anciennes expériences militaires, Jacques l'Aîné se consacre à la gestion de son patrimoine et à l'éducation de ses enfants et décède à un âge très avancé – plus de quatre-vingt-dix ans – vers 1633.

Urbain, le père du futur maréchal, est un de ses quatre fils. Comme ses frères, et notamment son aîné Paul, il sert probablement quelque temps dans l'armée puis se marie en 1630 avec Edmée Carmignolle, fille d'un soi-disant écuyer, ou peut-être simplement d'un marchand désireux de s'allier avec la petite noblesse rurale. Le jeune couple habite désormais à Saint-Léger, dans le hameau de Ruères, comme en atteste leur contrat de mariage. En 1632, Urbain renonce à sa part d'héritage, qu'il vend à son aîné, et par là même au château de Vauban mais n'abandonne toutefois pas ce dernier nom, qui fera la célébrité de son fils. On ne connaît guère les sources de revenu d'Urbain, cadet dépourvu de fortune comme de château. Il est sans doute l'homme de confiance du seigneur local et mène une vie peu différente de l'élite roturière, petits hommes de loi et coqs de village. Ses talents pour greffer les arbres fruitiers sont reconnus, signe d'un passe-temps aristocratique, la noblesse s'entichant alors de l'arboriculture fruitière, un verger bien ordonné reflétant la bonne éducation de son propriétaire. Vie obscure, terminée prématurément vers l'âge de cinquante ans, en 1652, et ne prédisposant en rien son fils à connaître la gloire et les ors des palais royaux. Si Sébastien Le Prestre doit sans conteste sa brillante ascension à ses talents, il ne fut donc pas « orphelin de bonne heure » comme le veut une tradition encore vivace dans certains ouvrages de vulgarisation.

Les origines modestes de Vauban le rendirent particulièrement sensible à la question de la noblesse tout au long de sa carrière. Jusqu'au règne de Louis XIII, des roturiers aisés vivant noblement purent s'agréger subrepticement à la noblesse. Louis XIV et ses ministres, au premier rang desquels Colbert, réagirent cependant contre cette tendance, en partie pour des raisons fiscales, le second ordre bénéficiant de nombreux privilèges préjudiciables au Trésor royal. Ils lancèrent des réformations : chaque famille noble devait présenter ses titres sous peine de déchoir et de rejoindre la roture. C'est ainsi que Jacques, l'oncle de Sébastien, présente différents documents en 1667. Toutefois, Vauban dut lui-même prouver son ascendance en cette même année 1667 pour sa nomination à une lieutenance aux gardes. Une autre enquête eut encore lieu en 1705 lors de sa promotion dans l'ordre de Saint-Louis et alors qu'il était maréchal de France. Le vieux serviteur de l'État en

conçut une réelle amertume. Après avoir fait ses preuves pendant un demi-siècle, il devait encore justifier son ascendance noble !

Même quand ses quartiers de noblesse furent reconnus, Vauban se heurta toujours à une certaine condescendance de la noblesse de cour pour laquelle il demeurait un petit gentilhomme campagnard. Pair de France, le duc de Saint-Simon, célèbre pour ses remarques aussi pertinentes qu'acérées, caractérise bien cet état d'esprit. Quoique louant volontiers les capacités et les réalisations de Vauban, le fier aristocrate n'a de cesse de rappeler la médiocrité de sa naissance : « S'il était gentilhomme, c'était bien tout au plus [...]. Rien de si court, de si nouveau, de si plat, de si mince. Voilà ce que les grandes et uniques parties militaires et de citoyen ne pouvaient couvrir dans un sujet d'ailleurs si digne du bâton et de toutes les grâces que le seul mérite doit et peut acquérir ».

Cette petite noblesse eut des conséquences négatives plus concrètes, comme en témoigne la lenteur de ses promotions, quand bien même sa fonction d'ingénieur l'explique également, les officiers de cavalerie et d'infanterie étant privilégiés par rapport aux « techniciens ». Vauban ne devint en effet lieutenant général (aujourd'hui général de division) qu'à cinquante-cinq ans et maréchal de France dans sa soixante-dixième année. Cela ne manqua pas d'étonner sinon de scandaliser certains de ses admirateurs, Boileau remarquant dès 1684 : « je crois qu'il y a plus d'un maréchal de France qui, quand il le rencontre, rougit de se voir maréchal de France ».

Vauban n'eut donc de cesse de pallier le handicap de ses origines pour améliorer sa position sociale. Cela passait d'abord par une politique matrimoniale. Si le mariage de sa fille aînée Charlotte avec Jacques de Mesgrigny lui assura l'alliance d'une famille de la bonne noblesse champenoise, c'est surtout celui de sa cadette Jeanne-Françoise, en 1691, qui consacra son ascension sociale, nous y reviendrons.

Une autre stratégie consistait à acquérir une seigneurie. En décembre 1679, Vauban devient seigneur de Bazoches, paroisse située entre son village natal et son manoir d'Épiry. Assurément, il ne s'agit pas d'un coup de tête mais d'une action longuement préparée. La situation, l'importance de la seigneurie – 130 hectares de terres –, son ancienneté – une large partie des bâtiments datent du Moyen Âge

– avaient tout pour séduire le commissaire général aux fortifications. Construit par les seigneurs de Bazoches, ce château avait appartenu à des familles prestigieuses, les Chastellux puis les La Perrière, lignée à laquelle appartenait sa grand-mère maternelle. Dès lors, les 69 000 livres déboursées, très certainement négociées avec des propriétaires lourdement endettés, n'apparaissent pas excessives. Par la suite, Vauban achète d'autres seigneuries et domaines, toujours dans la vallée de la Bazoche, au sud de Vézelay. L'acquisition de la terre et du château de Vauban en 1684 auprès de son cousin n'est pas la moindre d'autant que ce nom l'emporte sur le patronyme Le Prestre dès le début de sa carrière militaire : en quelque sorte, celui qui est alors commissaire général des fortifications régularise sa situation. Il mène ainsi une véritable stratégie territoriale et, à l'image du souverain dans le Nord et l'Est du royaume, fait lui aussi son pré carré, suivant l'heureuse expression d'Anne Blanchard.

Conscient, depuis son enfance, de son statut social, Vauban éprouve par la suite certaines déconvenues et l'attitude de certains grands nobles, habiles courtisans, ne manque pas de l'irriter, en particulier lors des sièges. Il se forge ainsi sa propre conception de la noblesse, nourrie de ses origines familiales comme de ses expériences militaires, et l'exprime dans deux mémoires restés manuscrits de son vivant : « Idée d'une excellente noblesse et des moyens de la distinguer par les générations » et « Des moyens à tenir pour faire une excellente noblesse par les services ». Paradoxalement, si l'on songe aux origines pour le moins obscures des Le Prestre, Vauban considère l'ancienneté comme le premier critère de dignité, signe qu'il est probablement persuadé de l'ancienneté de sa famille. La plupart de ses conceptions apparaissent d'ailleurs traditionnelles et tout à fait en accord avec, par exemple, celles de Saint-Simon. Les seuls éléments quelque peu originaux concernent la généralisation au royaume du concept de « noblesse dormante » propre à la Bretagne et au Dauphiné : un noble exerçant une activité dérogeante, comme le commerce, ne perdait pas sa noblesse, simplement mise entre parenthèses, et pouvait ainsi la reprendre, avec les privilèges inhérents, en abandonnant son métier. Autre originalité, les filles d'ancienne noblesse pourraient communiquer leur ancienneté aux anoblis qui les épouseraient, leurs enfants

ayant dès lors une ancienneté de noblesse intermédiaire entre celles de leurs parents. En outre, Vauban accepte volontiers l'anoblissement, à condition qu'il récompense d'éminents services rendus au souverain. Le mérite, en ce sens, ne s'oppose pas forcément à la naissance : pour Vauban, l'ennemi est d'abord l'argent, qui permet à des personnes sans mérite d'agrèger la noblesse ! Il le déplore amèrement :

*« Ce qui ferait la juste récompense des grandes actions et du sang versé pendant plusieurs années de service se donne présentement pour de l'argent. [...] C'est pourquoi les secrétaires des intendants, les trésoriers, commissaires des guerres, receveur des tailles, et leurs gens d'affaires de toute espèce, commis, sous-commis de ministres et secrétaires d'État, même leurs domestiques et autres gens de pareille étoffe obtiendront plus facilement la noblesse que le plus brave et honnête homme du monde qui n'aura pas de quoi la payer ».*

Cette diatribe contre les gens de finances et assimilés est tout à fait dans l'air du temps. Certes, Vauban semble négliger les services rendus par les administrateurs mais, selon lui, les plus méritants sont d'abord les militaires. Il réclame ainsi logiquement l'anoblissement de « tout homme de guerre, de vie irréprochable qui aurait été 20 années ingénieur militaire, ou capitaine d'infanterie, ou de dragons ou de cavalerie, ou commissaire d'artillerie [...] et qui pendant ce temps-là aurait donné plusieurs marques de valeur et fait quantité de bonnes actions bien prouvées ». Ces réflexions se concrétisent avec la création par Louis XIV, en 1693, de l'ordre de Saint-Louis, accessible aux officiers méritants comptant au moins dix ans de service. Avec le grade de grand-croix, Vauban appartient à la première promotion.

Les origines familiales de Vauban expliquent par conséquent en partie ses conceptions de l'ordre social : la noblesse, qui constitue sans conteste pour lui l'élite du royaume, doit rester ouverte aux gens de mérite, en premier lieu les militaires. D'ailleurs, il n'hésite pas à affirmer, de manière provocatrice : « à dire la vérité, les hommes naissent tous roturiers ; il n'y a que leurs actions qui les anoblissent » !